L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 18 FÉVRIER.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacébé* :

Les cannes se comportent bien par le temps favorable que nous avons eu depuis le commencement de février; mais le plant d'automne, gâté sur plusieurs points, doit être généralement renouvelé.

Le même journal reproduit ce qui suit du *Journal des fabricants de sucre* sur la séance du 9 décembre de la société des études maritimes et coloniales.

A la même assemblée, MM. Mignon et Rouart ont été invités à donner des explications sur leur nouveau procédé pour l'extraction du sucre. Ces habiles ingénieurs ont remplacé le laminoir ou moulin par deux outils distincts, un défibreur réduit la canne à l'état d'un magma, composé des jus sucrés et de la fibre réduite en fragments très petits. La presse agit sur ce magma avec une pression moyenne de dix atmosphères pendant presque toute la course du piston, et avec une pression de quatre-vingts atmosphères pendant une très petite course, de sorte qu'on peut obtenir un bon écoulement des jus avec une dépense relativement petite. Les deux opérations se font sans aucune addition d'eau,—eau qu'il faudrait évaporer ultérieurement.

Avec ces appareils, MM. Mignon et Rouart ont extrait jusqu'à 77 pour cent des jus sucrés de la canne, quand, dans la même année, le travail des usines, par les procédés ordinaires, n'a pas donné plus de 62 pour cent. Ils ont retrouvé jusqu'à 25 pour cent de jus très sucrés dans les bagasses, résidus de la fabrication des usines. Les jus retirés par cette méthode ont une excellente teneur, car les parties réputées les plus sucrées sont défibrées et cèdent assez facilement leur sucre que les autres, ce qui n'arrive pas avec les moulins ordinaires. En résumé, il est évident qu'on peut retirer d'un poids de cannes déterminé 10 à 12 pour cent de jus sucrés perdus par les procédés en usage. Ces jus, à la densité d'environ 10 degrés Beaumé, représentent environ 2 pour cent en sucre du poids de la canne. Pour une usine qui traite 300,000 kilogrammes de cannes par jour, c'est 6000 kilogrammes de sucre ou environ 4,200 francs par jour, et, pour la saison, c'est 4 à 500,000 francs à retrouver.

La prime de 100,000 francs, promise par le Conseil général de la Guadeloupe à l'inventeur d'un procédé propre à augmenter le rendement en sucre du jus contenu dans la canne, a été accordée à M. A. Duchassaing. Le Conseil a reconnu que le procédé de ce planteur, ayant pour objet l'imbibition et la repression pratiques de la canne à l'état de bagasse, remplit les conditions du programme tracé dans la séance du 8 mai 1876. En conséquence, M. A. Duchassaing a droit à cette prime de 100,000 francs et à la reconnaissance de toutes les colonies à sucre.

Le *Louisianais* poursuit son plaidoyer chaleureux et éloquent en faveur de la langue française, et il ajoute :

Aussi, pourquoi donc les Louisianais, après avoir donné dans la famille refuge à la langue de leurs aïeux, ne lui conserveraient-ils pas le respect, la fidélité et la reconnaissance qui lui sont dus? Et ne devons-nous pas être tristes, oui, tristes, quand le petit-fils, au foyer domestique, lorsque la famille est réunie, a besoin d'un interprète pour comprendre la langue de sa grand'mère et quelquefois de sa mère?

—Mon fils, dit l'aïeul.

—*What says the old woman?*

Notre confrère a un excellent article intitulé *Les Quinze*. Il compare la commission à une planche à laquelle des naufragés s'accrochent avec confiance, mais qui est pourrie et ne peut les sauver. Après avoir apprécié la décision sur la Floride, il dit justement :

Et Wells pourra dire, si la Louisiane est donnée à Hayes en vertu de la même doctrine : C'est moi qui ai élu le Président des Etats-Unis.

Nous empruntons le fait suivant au *Louisianais* :

La maison de M. B. Latapie, située entre le Collège et l'Eglise St. Michel, habitée par M. B. F. Yates, a brûlé dans la nuit de jeudi à vendredi, entre onze heures et minuit.

Tout a été consumé. Rien n'a été sauvé. Il était trop tard quand un passant a poussé le cri d'alarme.

M. Yates, le locataire, était absent, ainsi que sa famille. Il a tout perdu.

On a tout lieu de croire que c'est l'œuvre d'un voleur et d'un incendiaire.

La maison n'était pas assurée.

CE QUI S'ÉCRIT EN ALLEMAGNE.

La *Gazette nationale*, de Berlin, présente à ses lecteurs un choix de citations extraites des journaux français.

Celui qui lit avec un peu d'attention les feuilles et revues françaises, se convaincra bientôt que des tendances tout-à-fait hostiles à l'Allemagne s'y manifestent de plus belle. Si la petite presse qui spécule sur la curiosité crédule des *boulevardiers*, était seule à répandre des nouvelles à sensation ayant pour but de faire suspecter la politique allemande, il n'y aurait pas un mot à perdre sur ce sujet; mais lorsqu'un organe sérieux comme la *Revue des Deux Mondes* se fait l'écho de semblables calomnies, c'est là un symptôme qui ne saurait passer inaperçu.

La dernière livraison de cette *Revue* (parue le 15 de ce mois) montre de nouveau, et cela en plus d'un de ses articles, quel est le courant qui domine non-seulement dans les cercles militaires français, mais aussi dans des classes nombreuses et influentes de la société bourgeoise. Elle contient, par exemple, un essai intitulé : *Les études historiques en France depuis la guerre*, où l'auteur, M. Charles Louandre, entre autres choses, se sent obligé d'apostropher les Allemands de cette injurieuse façon :

"Vous nous avez vaincus comme les légions de Varus par surprise, quand nous étions presque désarmés; mais notre sève vitale n'est pas épuisée, elle circule plus forte que jamais, et dans de belles études (historiques) dont vous vous enorgueillissez et dont vous vous attribuez le monopole, nous avons été autrefois vos devanciers, et nous sommes aujourd'hui vos rivaux, si tant est que nous ne soyons pas vos maîtres."

Pour terminer, M. Louandre accuse les savants allemands d'être les plagiaires d'ouvrages français. Le même Essai regorge de semblables amabilités envers les Allemands et forme le pendant de l'article d'un M. Merruau sur *Les flottes secondaires de la Baltique et de la mer du Nord*. Cette écrivain croit devoir prendre pour point de départ l'ancienne fable des convoitises de l'Allemagne sur le Danemark et la Hollande, afin que le lecteur français soit mis tout de suite dans la disposition désirée. Avec des appréciations ainsi calculées de toutes les choses allemandes, il n'y a pas lieu de s'étonner que les essais d'excitation contre l'Allemagne trouvent en France un terrain si favorable; et il ne manque pas de signes indiquant que les velléités de revanche pourraient avant peu prendre une forme plus déterminée.

Une feuille spéciale, très lue dans l'armée française, l'*Avenir militaire* (propriété du directeur du *Moniteur*, M. Dalloz), publie "des nouvelles très alarmantes de Berlin." D'après ces nouvelles, l'idée d'une campagne prochaine serait généralement répandue à Berlin, notamment dans les cercles militaires. Contre qui? sur quelles frontières et avec quels alliés? personne ne le sait, mais il suffit que la guerre soit possible pour que chacun la croie inévitable et se dispose en conséquence : les officiers paient leurs dettes (sic), mettent ordre à leurs affaires particulières, en un mot font tous les préparatifs nécessaires pour n'avoir plus, au premier signal qu'à remplir leurs devoirs [illegible] à s'occuper de la mobilisation [illegible] assurer — veut bien [illegible]

[illegible]

—[illegible] LES DINDONS.—Bien des [illegible] sont inconnues dans nos [illegible] et il serait facile, cependant, [illegible] un bon parti. Ainsi, on élève généralement des lapins dans les fermes bien gérées; seulement, ces lapins appartiennent à l'espèce commune, dont la peau n'a qu'une valeur insignifiante.

Si l'on renonçait à cette vieille routine, pour n'élever que des lapins russes angoras, on aurait une chair d'aussi bonne qualité, et de plus, la peau, qui se vend communément de fr. 1 50 à 2 50.

Il en est de même des dindons. On élève à peu près partout des dindons au plumage noir, qui sont portés sur nos marchés, où l'on ne vend que la bête. Si, au lieu d'élever des dindons noirs, on élevait des dindons blancs, on tirerait un grand parti des plumes. Ces animaux ont sous le ventre, notamment entre les pattes, des plumes que l'industrie emploie pour faire du faux marabout et dont elle fait grand cas.

Dans quelques parties de la France, particulièrement dans le Nord, on exploite déjà le dindon blanc sur une certaine échelle, et il n'est pas rare qu'un seul animal de cette espèce, le mâle préférablement, donne une récolte de plumes d'une valeur courante de fr. 25 à 35.

—Le dernier recensement en France, confirme, à peu d'exceptions près, les chiffres que nous donnent les tables de la mortalité sur la longévité humaine. C'est ainsi qu'il existe encore, en 1877, 3,000 personnes qui sont nées sous le règne de Louis XVI, jusqu'en 1789, et 70 sous le règne de Louis XV, c'est-à-dire avant 1774... [illegible]

CRAINTES DE GUERRE EN EUROPE.

La *Correspondance bleue* nous apprend que M. le duc Decazes a eu une entrevue avec M. Jules Simon, au ministère de l'intérieur, à propos du langage très agressif des feuilles allemandes à l'égard de la France, depuis quelques jours. On ne comprend rien à cette levée de boucliers des publicistes d'Outre-Rhin.

Le *Bien public* publie la nouvelle suivante, qu'on lui adresse d'Allemagne :

"On sait que les voies des chemins de fer russes sont plus larges que celles du reste de l'Europe.

"Est-il vrai que l'Allemagne a fait fabriquer des roues destinées à transporter, au besoin, son matériel roulant sur les voies russes, et qu'elle vient d'augmenter le nombre de ses [illegible] gons?"

Le *Bien public* raconte qu'un de ses amis, qui séjourne en Allemagne, lui a adressé le 21 au matin, le télégramme suivant, qui a été intercepté par l'administration française : "Ordre donné mettre tous les arsenaux et approvisionnements sur pied de guerre. Formel."

Le même correspondant adresse à ce journal la lettre suivante :

Brême, 20 janvier.

On s'est ému, ces jours derniers, en France, de la nouvelle, fort exacte d'ailleurs, de la mise en état de guerre des places du Rhin.

Il n'y a là que l'application d'une mesure générale, qui consiste à mettre tous nos arsenaux sur le pied où ils doivent être pour permettre à l'Allemagne d'entrer en campagne, quand elle le voudra, sans avoir à se préoccuper au dernier moment des approvisionnements, la grosse affaire des stratégistes étant de pouvoir envoyer une première armée, dans les vingt-quatre heures, sur le terrain des opérations. L'envoi des munitions et des provisions a lieu à peu près partout.

...Est-ce un signe que l'Allemagne se dispose à faire la guerre à quelqu'un? à la France, par exemple? J'ai eu déjà occasion de m'expliquer à ce sujet, et je vais renouveler cette explication, parce que je la crois vraie.

L'Allemagne *in globo* ne veut pas la guerre. Elle sait trop pertinemment que la défaite serait pour elle la dislocation immédiate; que, pour affronter toutes les chances d'une guerre sans que la patrie allemande ait à en souffrir, il faut attendre que cette patrie soit faite et quasi-unifiée. Sur ces raisons, tous les politiques allemands sont d'accord avec la nation entière, et les séparatistes seuls (qui sont suffisamment nombreux) envisageraient avec plaisir des défaites de l'empire. Mais l'accord est absolument complet pour éviter la guerre, au point de vue économique. Peut-on espérer une guerre plus heureuse que la guerre 1870-71? Non. Cependant cette guerre a ruiné l'Allemagne. Une nouvelle ruine s'ajoutant à la ruine présente, mènerait à la misère; aussi le peuple allemand (et j'entends le peuple dans l'acception étroite du mot : l'élément travailleur) a-t-il la guerre en horreur.

Mais, cela dit, il faut se demander qui gouverne, et répondre : le parti militaire. Or, le parti militaire ne parle, ne rêve que de guerre. Il est parfaitement entendu pour lui que l'Allemagne ne sera faite qu'après l'adjonction de la Belgique (partie nord), de la Hollande, du Danemark, de la Suisse et de la Cisléithanie. C'est là une vérité qui vient de haut et qu'on veut faire celle de la nation, puisqu'on l'inculque dans toutes les écoles aux enfants depuis leur bas-âge. Voilà donc la guerre de conquête.

Quant à la guerre d'argent, on en rêve aussi, et c'est contre la France. Le parti militaire vit avec cette idée que la guerre avec la France, l'ennemie héréditaire, est une nécessité et qu'elle doit fatalement avoir lieu à courte échéance.

Tenez, un de mes amis a entendu dire à un capitaine : "Pourquoi envoyer des produits allemands à l'Exposition de Paris? Pour que le canons allemands les bombardent?"

Et si j'avais tous les journaux allemands, je pourrais couper tous les jours des extraits pleins de haine et poussant à la guerre contre la France; et parmi ces journaux, il y en a "d'inspirés!" Mais je m'abstiens. Je vous répète, d'ailleurs, que le parti militaire veut la guerre.

Donc, deux courants, en Allemagne, deux courants bien marqués : l'un pacifique, mais pour ainsi dire impuissant; l'autre belliqueux, et ce dernier est le puissant, car il part de tout ce qui est quelque chose dans l'armée, c'est à dire dans la haute société et dans le gouvernement.

Je conclus : J'espère qu'il n'y aura pas de guerre, que l'Allemagne ne veut prendre aucune terre, ni entamer aucune lutte; mais elle vent certainement n'être jamais prise au dépourvu : *Si vis pacem para bellum*, et les mesures générales qu'elle prend en ce moment ont pour but de lui permettre de parer, si par malheur il le fallait, aux nécessités d'une situation européenne évidemment tendue.

LA CRISE OUVRIÈRE A LYON.—On écrit de Lyon, 28 janvier :—La crise ouvrière qui sévit sur la ville de Lyon a atteint un degré d'intensité tel que le conseil municipal s'est réuni extraordinairement hier soir et a voté une somme de 300,000 francs pour venir en aide à la population ouvrière :

D'autre part, l'administration se met en mesure d'organiser une série de fêtes de bienfaisance dont le produit sera destiné à venir en aide aux ouvriers sans travail.

Par une généreuse initiative, un certain nombre d'artistes peintres, musiciens, etc., viennent de se mettre à la disposition d'un comité qui voudra bien organiser une de ces fêtes.

Une première réunion à laquelle sont conviées toutes les notabilités lyonnaises doit avoir lieu demain au palais de la Bourse, pour la fixation de la date et de la nature de cette fête et la nomination des membres du comité organisateur.

La situation industrielle est si grave que la condition des soies actuellement n'enregistre pas pendant une semaine plus de soie qu'elle n'en enregistrait pendant un seul jour au mois de juillet, période normale de morte-saison.

Aucun acheteur ne se présente. Les événements d'Orient suspendent toute transaction. La cherté des matières premières, l'incertitude de l'avenir, la faiblesse des marchés d'exportation, détournent les fabricants de faire travailler pour les placards. On attend, et la misère gagne de plus en plus.

ARRIVÉE DU CAPITAINE BOYTON A ROME.—On peut dire que tout Rome a assisté à l'arrivée du capitaine Boyton.

Nous n'exagérons pas en affirmant que la foule commençait à Ponte Molle et s'étendait jusqu'à la porte Portese. Les points où elle se pressait davantage étaient les ponts, le port et la promenade de Ripetta, Ripa Grande et la Marmorata. Dans ces trois derniers endroits, beaucoup de gens en voiture se mêlaient aux piétons. Des équipages stationnaient en longue file à la promenade de Ripetta, aussi bien qu'à Ripa Grande.

Notons qu'à Ripa-Grande les bateaux à l'ancre étaient transformés en tribunes et en balcons. Les ponts, les échelles, les vergues, avaient été envahis par les curieux. Une barque prise d'assaut au port de Ripetta a chaviré. Les nombreuses personnes qui se trouvaient dedans sont tombées à l'eau. Elles en ont été quittes pour un bain froid forcé. Cet épisode tragi-comique a causé une certaine émotion parmi la foule.

Vers une heure, le capitaine Boyton arrivait à l'Acqua-Acetosa, où il s'est reposé près de trois quarts d'heure. Il s'est remis en route au milieu des applaudissements de tous ceux qui stationnaient sur les deux rives et sur le Ponte-Molle.

Il était précédé et suivi par les barques des canotiers du Tibre, qui s'étaient portés à sa rencontre avec leur président, M. Guillaume Grant.

Arrivé devant le pavillon des canotiers, dont la terrasse était garnie de dames élégantes, le capitaine Boyton a été salué par de longs et vifs applaudissements. Il a répondu en agitant le pavillon des Etats-Unis.

A quatre heures, le capitaine Boyton arrivait à Ripa Grande, et débarquait à l'arsenal, où des amis et des reporters l'attendaient.

—Comment, d'après Spavento, de la *Liberté*, le président actuel du conseil des ministres a été amené à changer ou plutôt à éliminer son nom patronimique SUISSE :

M. Jules-François Simon Suisse venait d'être choisi par Cousin, qui l'avait [illegible] longtemps déjà en affection, pour [illegible] dans sa chaire de philosophie [illegible] il avait porté jusque là [illegible] Cousin le fit inscrire [illegible] Simon. "Laissez de [illegible] *Suisse*, lui dit-il, [illegible] *Suisse* lorsqu'on veut être quelque chose!" et voilà comment le jeune professeur s'est *Suisse cidé*.

—L'empereur d'Autriche a conféré le titre de "cantatrice de la chambre" (*kammersangerin*) à Mlle Christine Nilsson, qui chante en ce moment à l'Opéra de Vienne.

—Le *Suffrage universel* des Charentes, journal de M. Cuneo d'Ornano, député, appartenant au groupe de l'Appel au peuple, a affirmé, dernièrement, dans ses colonnes, que, "Mme Jules Simon avait, alors que son mari était ministre de l'instruction publique, fait enlever des écoles de filles, à Paris, et brûler les crucifix en bois qui s'y trouvaient."

M. et Mme Jules Simon ont déposé pour ce fait, une plainte en diffamation contre le *Suffrage universel* des Charentes. L'affaire est fixée au 19 février.

M. E. Durier, ancien secrétaire général du ministre de la justice, est chargé des intérêts des plaignants.

—Le *Figaro* reproduit l'historiette suivante :

M. Guizot regardait un jour son jeune fils avec cet œil qu'ont souvent les pères quand ils songent à l'avenir.

Un ami, qui devinait sa pensée, lui demanda :

—Et que ferez vous de ce garçon-là, quand il sera grand?

—Je ne sais pas, dit Guizot. Les jeunes gens suivent leur destin! S'il doit être historien, eh bien, il fera de l'histoire! S'il doit être peintre, il fera de la peinture!

—Et, demanda timidement l'ami, s'il n'est rien de tout cela, s'il n'a pas de vocation décidée?

—Alors, répond Guizot en souriant, on en fera tout simplement un libéral!

J'en ai vu beaucoup réussir!

—Du masque de fer :

Un dompteur marseillais explique à un amateur les secrets de son art.

L'amateur l'écoute avec admiration.

—Vous avez dû avoir bien peur, dit-il, le premier jour où vous êtes entré dans la cage des lions et des tigres!

—En effet, répond le dompteur en se caressant la moustache, on m'avait dit qu'ils avaient des puces!

LA DISGRACE DU COMTE ZICHY.—On écrit de Vienne, à la *Correspondance universelle* :

"Je vous ai télégraphié la disgrâce de l'ambassadeur autrichien auprès de la conférence, le comte Zichy. Si je dois en croire les affirmations d'un homme très haut placé, cette disgrâce ne serait rien moins que méritée. Le comte Zichy avait pour instructions : 1° de faire échouer la conférence, mais en ayant soin de la faire traîner en longueur, et ce afin de donner le temps aux Turcs de compléter leurs arrangements pour le cas d'un commencement immédiat d'hostilités;

"2° De favoriser officiellement les propositions russes, mais d'en empêcher secrètement l'aboutir;

"3° Enfin, de suivre pas à pas les [illegible] des plénipotentiaires anglais, et s'y modeler en accentuer le plus possible.

"Or, dès la première conférence, le comte Zichy a, dans un moment d'emportement, fait transpirer complètement ses instructions, et dans toutes les circonstances, il n'a fait preuve d'aucun tact.

"Le comte Zichy, malgré les hautes protections qu'il a dans l'entourage de l'empereur, risque fort de [illegible] dans la vie privée; [illegible] de disgrâce.

"J'ajouterai, en terminant, un détail curieux; c'est que, dans son [illegible] [illegible] la conduite de lord Salisbury, à la conférence, lui a fait donner le même surnom qu'au plus grand général des [illegible] : *il grande sconclusionato*."

—Quelques renseignements curieux sur le transport par mer et le débarquement des chevaux de guerre :

Deux mille hamacs d'un nouveau système, pour le transport des chevaux, viennent d'être fournis, sur la demande du service des transports, à l'arsenal royal de Woolwich (Angleterre). On avait constaté jusqu'ici une mortalité de 17 à 20 0/0 parmi les chevaux qu'on transportait en temps de guerre, mortalité causée par les chutes fréquentes des chevaux ou par les blessures qu'ils se faisaient à la tête lorsque le navire était agité par le roulis.

Quand un animal était renversé, on pouvait, il se tuait souvent, par suite des efforts violents qu'il faisait en se débattant pour se relever, lorsqu'il n'avait pas déjà été tué sur le coup. Le nouveau hamac est fixé sous le corps du cheval, de telle sorte que, lorsque l'animal est dans l'impossibilité de se tenir sur ses jambes, par suite du gros temps, il se trouve suspendu jusqu'à ce qu'il ait recouvré son équilibre. Le hamac reste lâche lorsque le cheval est sur ses pieds.

On a calculé que les susdits hamacs donneraient une économie d'environ 1,000 livres (25,000 fr.) par chaque centaine de chevaux de guerre envoyés à l'extérieur.

—Les nominations dans la Légion-d'Honneur d'hommes de lettres et de journalistes, qui ont été soumises, la semaine dernière, à la signature du Président de la République, par M. Jules Simon, ne pourraient, à la rigueur, figurer à l'*Officiel* qu'après le premier lundi de février, ce qui remettrait cette publication après le 5 du mois prochain. Voici pourquoi : Il est maintenant de règle que toutes les nominations et promotions dans la Légion-d'Honneur soient soumises au conseil de l'ordre, qui ne se réunit que le premier lundi de chaque mois. Cependant, on assurait, hier, à Versailles, que, par exception, le conseil de l'ordre avait tenu séance, lundi dernier, et qu'aucune des nominations figurent dans le décret n'ayant encore son veto, elles seraient à l'*Officiel* de demain. On cite, parmi les nouveaux chevaliers appartenant au journalisme parisien : M. Schnerb, du *XIXe Siècle*; M. Hébrard, du *Temps*, et M. Louis Ulbach, maintenant attaché au *Bien public*. Parmi les journalistes de province, il est seulement question de M. Gounouilhou, le propriétaire de la *Gironde*, de Bordeaux.

UNE NOUVELLE INVENTION.—Une découverte, appelée à révolutionner la photographie, vient d'être faite, à Nantes, par un sous-lieutenant d'artillerie de la réserve de l'armée active.

L'inventeur a trouvé le moyen de fixer la photographie sur du talc, produit minéral qui a la transparence du verre, et qui reste incassable en ayant la souplesse du papier. Les photographies, qui sont inaltérables, ont plus de brillant que les photographies émaillées, et peuvent, peintes en-dessous, grâce à leur transparence, faire les plus admirables miniatures qui existent.

Les produits qui servent à faire ces épreuves sont d'un prix beaucoup inférieur à tout ce que l'on a trouvé jusqu'ici.

L'inventeur a pris un brevet.

—Le *Temps* rapporte ce qui suit :

A l'angle du boulevard des Italiens et de la rue de Choiseul s'élève une construction destinée à recevoir l'administration et les services de banque du Crédit lyonnais.

Elle attire depuis plusieurs mois déjà l'attention du public; mais la curiosité a été surtout éveillée lorsque, vers le commencement de novembre, on a vu surgir au milieu du chantier une mâture colossale qui, bientôt après, a reçu une immense vitrerie.

Il y avait là un procédé de construction nouveau. Il s'agissait d'abriter, sans les gêner, des travaux n'occupant pas moins de 1,600 mètres de superficie.

Grâce à cette charpente, la construction se poursuit sans interruption, malgré la pluie et par toutes les températures, dans les meilleures conditions pour les hommes et les matériaux.

L'éclairage au gaz permet de continuer le travail le soir longtemps après la fermeture des autres chantiers.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Retour de la bonne TROUPE DE COMEDIE de l'Académie.

[illegible] SARATOGA, OR PISTOLS FOR SEVEN. [illegible] LITTLE TODD [illegible]

Vendredi—Bénéfice de MLLE EMMA WILKOW. Lundi, 19 février—MLLE CHARLOTTE THOMPSON [illegible] MILTON.

Théâtre St-Charles.

J. W. BLAISDELL.......Directeur

SEMAINE DU GRAND CARNAVAL

Mercredi et Samedi en matinée.

Dimanche, 11 février.

Reprise du fameux drame

BLACK CROOK.

[illegible] LITTLE TODD [illegible]

SALLE GRUNEWALD.

DIMANCHE, 18 FÉVRIER 1877.

COMÉDIE FRANÇAISE.

MLLE LOUISE DÔREL, des théâtres de Paris et de New-York.

CHERCHEZ GARÇON, Vaudeville.

LE TALISMAN DU PÈRE FRANÇOIS, Vaudeville.

LISCHEN ET FRITZCHEN, Opéra Bouffe d'Offenbach.

GRAND CONCERT.

Avec le concours de M. Louis Mailer, professeur au Conservatoire de Musique. [illegible]

Admission........$1

Billets dans les principaux établissements.

Le cinquième Bal complimentaire, militaire, paré et de Calico.

—SERA DONNÉ PAR—

LA SOCIETE ITALIENNE "TIRO AL BERSAGLIO,"

Le samedi 3 mars 1877.

A LA SALLE ST. PATRICK.

[illegible]

J. ASTREDO. S. D'AMICO.

Restaurant des Etats-Unis.

XAVIER FAUCON,

125.......RUE DE LA COMMUNE.......125

Est prêt à fournir au public, AUX PLUS BAS PRIX, des repas de premier ordre et tout ce que la saison peut offrir de plus fin. Salons privés au premier étage.

Un Grand Bal Paré

—DONNÉ PAR LA—

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice

—EN L'HONNEUR DU—

Quatrième Anniversaire de sa Fondation,

A LA SALLE GRUNEWALD,

LUNDI, 12 MARS 1877,

(Jour de la Mi-Carême.)

[illegible]

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—

ALBERT DASPIT, Président.

[illegible]

—COMITÉ D'INVITATION—

DOMAIN SENAC, Président [illegible]

Prix du Billet.....................$1

Le Vingt-Deuxième

Grand Bal Militaire Annuel Paré, Masqué et Travesti

DES

CONTINENTAL GUARDS

COMPANY A.

Sera Donné

A ST-PATRICK'S HALL,

JEUDI SOIR, 22 FEVRIER 1877,

Anniversaire de la naissance de Washington.

Comité d'Arrangements :

Lieutenant W. H. PIERCE, chairman.

Lieutenant S. F. WATKINS,

Lieutenant E. T. FERILLOUX,

Trésorier C. L. HALL,

Caporal J. CATHALOUGEUR,

A. W. MOFFETT,

MARK QUAYLE.

Les demandes d'invitation pour dames doivent être laissées à l'Arsenal [illegible] à l'Agence des Machines à Coudre de Singer, No 8 rue de Chartres; au magasin de M. E. A. TYLER, No 115 rue du Canal [illegible]

CHAUSSURES.

MAGASIN ROUGE,

COIN ROYALE & DUMAINE.

Un Stock de CHAUSSURES frais et choisi avec le plus grand soin, de tous genres et de toutes qualités, pour être vendu à un prix extrêmement réduit. [illegible] Venez donc tous au MAGASIN ROUGE [illegible]

M. LION, Agt.

L'HUILE DE FOIE DE MORUE BRUNE

—DE—

FAURE & MAILHO,

BORDEAUX.

A d'excellentes qualités qui la recommandent. Elle est supérieure dans tous les cas où l'huile de foie de morue est employée; elle est facilement digérée [illegible]

A. CARRIÈRE, [illegible] Chartres et dans les principales pharmacies.

P. E. SARRAZIN,

279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,

Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.

Seule manufacture des célèbres tabacs à fumer CENTENNIAL & RELIABLE.

(PERIQUE A FUMER VERITABLE.)

Grand assortiment de pipes Bruyères, allumettes et articles de fumeurs.

Vient de recevoir un lot de VRAIES PIPES ECUMES DE MER.

Le tout à des prix réduits. Venez voir vous-même avant d'acheter ailleurs.

JOSEPH BAYLE,

Successeur de H. CLOSTERMANN & BAYLE,

IMPORTATEUR de MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES

47, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

La maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de céder toute concurrence loyale. M. H. CLOSTERMANN établi en Europe, s'occupera comme par le passé, des achats de la maison.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS.

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA.

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. [illegible]

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branches: 96, rue St-Charles, près Canal. [illegible]

LEON MEDAL

CONFISEUR,

No 9 rue de la Vieille-Levée, Nlle-Orléans

CANDIS, CONFISERIES ET PATISSERIES

CHOCOLATS, FRUITS CONFITS, SIROPS, GELÉES, DRAGÉES, BONBONS ASSORTIS.

Grand assortiment de BOITES A SURPRISE en tous genres.

AGENCE DE FEUX D'ARTIFICE.

[illegible]

L. GIROT.

11.......rue du Camp.......11

Tailleur Fashionnable.

REÇOIT par chaque steamer des nouveautés d'Europe qu'il vend à bas prix pour du comptant.

Adressez-vous à lui pour vous en convaincre.

L'Union Française.

LE Conseil de Direction [illegible] à MM. les membres [illegible]

EDGAR LABUR, Président.

[illegible]

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

[illegible]

Sa devise est :

Ventes rapides et légers bénéfices.

[illegible]

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

OFFICIERS.

[illegible]

DIRECTEURS.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT.

SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,

25 rue Bienville Ver MAIGNAN. Nlle-Orléans.

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL

SEIGNOURET FRÈRES — TRADE F.S MARK — BORDEAUX

COGNAC

FINE CHAMPAGNE

HUILE D'OLIVE VIERGE

[illegible]

BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

[illegible]

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." [illegible]

J. MANDIN & CIE.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

67 rue Decatur - - - - Nouvelle-Orléans.

—SEULS AGENTS DU—

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

[illegible]

LIQUEUR, "L'Ermite de Bordeaux."

INSTITUTIONS.

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle E. FITZGERALD, [illegible]

DOLHEAR.

203 rue du Canal. 203 rue du Canal.

COLLEGE COMMERCIAL.

OUVERT tous les jours et tous les soirs de 8 heures du matin à 9 heures du soir, [illegible]

LEVI DOLHEAR, Président.

Institution de Mlle Defrance,

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé

PAR MLLE SUZANNE LAMBERT.

[illegible]

École d'accouchement du Missouri

[illegible]

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ.......$500,000

EXTRAIT DU VINGT-UNIÈME ETAT ANNUEL POUR 1876.

[illegible]

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTIER, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1877.

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY,

R. J. HART, LIONEL C. LEVY,

HENRY RENSHAW, [illegible]

HUGH WILSON, J. L. HARRIS,

R. BISCOE, L. ALCUS,

A. BALDWIN, SCOTT MCGEHEE,

CHAS. MCCREADY, GEO. JONAS,

W. B. SCHMIDT, [illegible]

JAMES S. FLOWER, A. FATJO,

E. F. TAYLOR, [illegible]

J. C. MORRIS, [illegible]

UNE AUTRE GRANDE OCCASION.

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les Lots payés en plein!

MAGNIFIQUE CHANCE

—POUR FAIRE—

FORTUNE!

COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

FERA

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Lne.,

Le MARDI, 6 MARS 1877.

UN GRAND TIRAGE EXTRA,

Classe C.

GROS LOT:

$40,000

4763 LOTS

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$222,900

Le Tirage commencera publiquement à 10 heures A. M.

AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE,

Dans la matinée du MARDI, 6 MARS 1877,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

[illegible] Billets à $10 le billet.

[illegible]

PRIX DES BILLETS :

[illegible]

A vendre à toutes les agences de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible]

[illegible]

6 MARS 1877.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

[illegible]

DIVERS.

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

[illegible]

ON y trouvera tout ce que la saison apporte de délicat et toutes sortes de vins de choix [illegible]

BOIS CHARPENTE

AU MOULIN "STAR."

[illegible]

NICOLAS CONNELL.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

[illegible]

Argent à prêter.

[illegible]

ATTENTION!

M. ANDRIEU - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES FAITES EN VILLE,

à $2.50 la paire.

[illegible]

Somnambule.

MADAME LENORMAND [illegible]

Fabrique de Chaussures du Sud

—DE—

JOHN HANSEN,

Nos 283 et 285 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

Aux Citoyens du Sud.

[illegible]

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.

(Incorporée par une loi de la Législature [illegible])

Cette Compagnie entend le travail avec promptitude.

LES AVANTAGES DE L'APPAREIL INODORE.

[illegible]

BAS PRIX.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

[illegible]

[illegible]

L'UNION FRANÇAISE.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. MURPHY & SON

Stock de groceries, Vins, Liqueurs, Futailles et Voitures.

PAR D. B. MURPHY & SON.—A. B. Murphy, encanteur. [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Outils de Menuisiers, Meubles, etc.

[illegible]

DIVERS.

Etat de situation Annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1876.

ÉTABLIE EN 1805.

[illegible]

ACTIF DE LA COMPAGNIE ESTIMÉ AU PRIX COMPTANT DU MARCHÉ.

[illegible]

W. A. BELL,

E. BALLY,

E. MÉRILH,

A. SCHREIBER.

[illegible]

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

[illegible]

JOHN L. LARROCHE,

Troisième Justice de Paix,

Paroisse d'Orléans, Lne.

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh, Chs. J. Leeds,

H. Gally, W. A. Bell,

Chas. Lafitte, E. Puig,

W. Van Benthuysen, Pierre Poux,

Chs. H. Schmidt, A. Schreiber,

Jules Aldigé, J. Tuyes.

Association d'Assurance

—DE LA—

NOUVELLE ORLEANS.

Bureaux, No. [illegible] rue du Canal.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

[illegible]

—DIRECTEURS—

A J GOMILA, PIERRE LANAUX,

HENRY ABRAHAM, B M SCOTT,

J B CAMORS, HENRY NORMAN,

I N SMALL, WM A BELL,

J TRASHEY, JOHN PONCHEN,

J J WEBSTER, M MUSSON.

En débarquement du navire "Ste Geneviève" de Bordeaux.

[illegible]

[illegible]

PAR A. MARKS, LEVY & CO.

PAR A. MARKS, LEVY & CO.

[illegible]

PAR STERN & CO.

[illegible]

DIVERS.

Fireman's Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

I. N. MARKS, Président,

T. PRUDHOMME, Vice-président.

DIRECTEURS.

[illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL. 1876.

[illegible]

COMITÉ DE FINANCES.

[illegible]

Service médical.

[illegible]

PHARMACIENS.

[illegible]